



## COMMERCE ET RÉPARATION AUTO

4511Z - 4520A

97 214 Entreprises

267 456 Salariés

• Les principaux acteurs du commerce et de la réparation d'automobiles sont les filiales, les distributeurs agréés (RA1 / concessions), les RA2 (agents) et les Mécaniciens Réparateurs Auto (MRA).

• **Le marché de l'après-vente est stable**, soutenu par la croissance des prix, le développement des contrats d'entretien pour les réseaux de marque (une voiture sur deux de moins de 2 ans), le durcissement du contrôle technique et la stabilité et le vieillissement du parc (10 ans d'âge moyen). Le parc de véhicules anciens et historiques est estimé à 4 millions (véhicules de + 20 ans).

• Le marché VN (distribué par les filiales et les RA1) repart à la hausse depuis 2014, soutenu par les ventes aux entreprises (52% des immatriculations). Les particuliers, dont le budget est fortement contraint par la dette immobilière, se tournent de plus en plus vers la **LOA (1/3 des ventes VN aux particuliers)** et consomment essentiellement du VO dont les 2/3 sont vendus de particulier à particulier.

• Renouvellement des compétences liées aux nouvelles technologies (aide à la conduite, outils connectés, digitalisation des process) et aux motorisations (VE/VH), qui évoluent en réaction aux **réglementations environnementales** (WLTP, règlement CO2, LOM).

• Ces deux secteurs concentrent deux tiers des emplois de la branche, dont la moitié à l'atelier. Après une forte baisse entre 2003 et 2014, **l'emploi repart à la hausse** (+6,2% depuis 2014) grâce notamment au développement des immatriculations et à l'amélioration du contexte économique. La quasi-totalité des salariés sont en CDI (94%), réduisant les mouvements de main d'œuvre expérimentée sur le marché du travail. De plus, 2,5% des ouvriers partent en retraite annuellement, ce qui génère des besoins structurels en main d'œuvre.

• En raison de la baisse de l'emploi sur la période 2003-2014, le nombre d'apprentis formés a fortement chuté, induisant aujourd'hui des **difficultés de recrutements en personnel qualifié et expérimenté dans les métiers de l'après-vente**.

• Depuis 2014, les effectifs en formation repartent à la hausse grâce à l'alternance. Près de 39 197 jeunes sont formés en 2019/2020 dans ces filières (vente, maintenance, magasinage). L'insertion des apprentis dans l'emploi a également fortement progressé : trois apprentis sur quatre sont en emplois sept mois après leur sortie de formation.

AUTOFOCUS N°74 ET N°80



## COMMERCE ET RÉPARATION VÉHICULES INDUSTRIELS

4519Z - 4520B

3 983 Entreprises

25 242 Salariés

• Les entreprises du VI (réseaux de marque, indépendants, pneumaticiens spécialistes VI) sont centrées sur des activités B2B. Elles sont de taille 2 fois plus importante que dans le VL. Celles comptant plus d'un salarié ne cessent de progresser depuis 2014 (+12%)

• **Technologies électroniques et informatiques très poussées** (plus que dans le VL) : l'activité de vente évolue ainsi vers la commercialisation d'offres globales de services (formation conducteur, maintenance prédictive) et l'après-vente reste fortement liée aux réseaux constructeurs.

• Depuis 2014, **forte reprise des immatriculations** (+47%) liée au regain du transport routier de marchandise et du BTP. Le parc se renouvelle sous l'effet des réglementations environnementales (Euro VI, VECTO) et des objectifs économiques des transporteurs (optimisation des rendements moteurs, maîtrise du coût de détention des flottes, etc.).

• **progression de l'emploi** (+8% depuis 2014), après un long cycle de stabilité (**meilleur taux de CDI de la branche**, 95,4%) ayant généré des problématiques de recrutement et de renouvellement : des départs en retraite sont à prévoir (15,5% de salariés de +55 ans), malgré un manque d'attractivité de ces métiers auprès des jeunes.

• En conséquence, près de la moitié des entreprises ont recours à l'alternance. **Le nombre d'apprentis progresse** (+55% d'apprentis depuis 2015). 52% des effectifs sont en alternance. La filière présente **les meilleurs taux d'emploi de la branche** : 83% des apprentis et 57% des lycéens étaient en emploi 7 mois après leur sortie de formation.

AUTOFOCUS N°70



## COMMERCE ET RÉPARATION MOTO

4540Z

6 681 Entreprises

11 300 Salariés

• Secteur principalement composé de TPE (97% d'entreprises de -11 salariés ; 56% sans salarié).

• **Marché très réactif à la conjoncture économique** et aux contraintes réglementaires (normes antipollution, évolution des permis).

• Après une baisse tendancielle du marché depuis 2008, **reprise des immatriculations motocycles et des dépenses d'entretien-réparation**, accessoires et équipements, en réaction à l'amélioration du contexte économique et à l'augmentation des problèmes de congestion en zone urbaine.

• Après une baisse de 20% entre 2008 et 2014, l'emploi repart à la hausse depuis 2014 (+6%).

• 2/3 des effectifs en formation sont en lycée. Le nombre d'apprentis progressent parallèlement à la reprise de l'emploi (+24% depuis la rentrée 2014).

• **Activité saisonnière** : 11% des établissements ont eu recours à de l'emploi saisonnier en 2017 (contre 6,4% ensemble branche).

• **Un des secteurs les plus jeunes** de la branche (37,5 ans d'âge moyen).

AUTOFOCUS N°79



## COMMERCE ET RÉPARATION CYCLES

4764Z - 9529Z

1 700 Entreprises

2 300 Salariés

• Les magasins spécialisés dans le cycle sont multimarques et indépendants. Certains choisissent de se regrouper dans des réseaux de distribution (ex : Vélo&Oxygen, Véloland, Culture Vélo). Ils distribuent 19% des vélos neufs mais concentrent 55% du chiffre d'affaires total du secteur.

• 2,7 millions de cycles neufs vendus en 2018. **Marché porté par la progression importante du Vélo à Assistance Électrique - VAE** (avec 338 000 unités vendues en 2018, soit 3 fois plus qu'en 2015). Le premier vélo vendu sur le marché est le VTT, mais pour les détaillants, il s'agit du VAE.

• Diversification des usages (vélo mobilité, loisirs, sportif, etc.), des clientèles (entreprises, collectivités, etc.), des technologies (électrique, hydraulique, matériaux ultralégers) et des acteurs (centres auto, loueurs, etc.).

• **Polyvalence des activités** (près de la moitié des mécaniciens cycles font aussi de la vente de cycles).

• Pas de diplôme spécifique à la filière. En 2020, le CQP **Mécanicien Cycle devient un Titre de branche** : il est désormais accessible par l'apprentissage et permet ainsi la poursuite d'un parcours de formation visant l'obtention du Titre CTC (Conseiller Technique Cycle).

AUTOFOCUS N°83



## CARROSSERIE

pas de code NAF

12 750 Entreprises dont 3 500 spécialisés

23 100 Salariés (emplois de carrossier)

• La carrosserie peut s'exercer en activité principale, ou secondaire dans les ateliers des réparateurs agréés ou des MRA. Plus de 2/3 des carrossiers indépendants sont affiliés à un réseau (principalement des distributeurs de pièces ou des fabricants de peinture).

• **Marché orienté à la baisse depuis 20 ans** (lié à la diminution de la sinistralité), dont 84% des opérations sont prises en charge par les assurances (conventions d'agrément) : **les entreprises cherchent ainsi à se diversifier** en proposant des prestations « hors carrosserie » (entretien mécanique, pneus, location, etc.), mais aussi « hors assurance » et/ou de carrosserie rapide (raccords, vitrage, débosselage).

• Après une longue période de contraction des embauches et de l'effort de formation jusqu'en 2015, les entreprises sont aujourd'hui confrontées à une problématique de renouvellement de main d'œuvre : la part de salariés de +50 ans (25%) progresse au détriment de celle des moins de 25 ans (17%). En conséquence, **les métiers de la carrosserie-peinture sont en tension** : 60% des recrutements sont jugés difficiles, particulièrement lorsque **les employeurs recherchent des profils « expérimentés »**.

• Dans ce contexte, les effectifs en formation initiale repartent à la hausse (13 705 jeunes en 2019/2020, soit +18,5% depuis 2014). Les alternants sont désormais supérieurs aux lycéens (55% des effectifs) et présentent des taux d'insertion supérieurs. **La filière carrosserie-peinture est celle qui compte le plus d'alternants et le plus grand nombre de jeunes en CAP**.

AUTOFOCUS N°66



## DÉPANNAGE REMORQUAGE

pas de code NAF

5 630 Entreprises dont 450 spécialisés

1 900 Salariés (dans les entreprises spécialisées)

• Une profession **réglementée** (agrément fourrière, autoroute) qui s'exerce sous conditions (astreintes, permis PL).

• Un marché **dynamique** (+24% de dossiers traités par les assistances entre 2014 et 2018, hausse de 11% du parc de véhicules de dépannage entre 2015 et 2019) lié notamment au vieillissement du parc automobile (plus de pannes).

• Un métier qui fait appel à plusieurs domaines de compétences : techniques (connaissances mécaniques), sociales (gestion du stress et mise en sécurité), administratives (dossier d'assistance et solutions de mobilité pour la clientèle).

• **Difficultés de recrutement** liées aux spécificités du poste.

AUTOFOCUS N°67



## CONTRÔLE TECHNIQUE

7120A

6 864 Entreprises

11 534 Salariés

• **Activité réglementée** : la directive 2014/45/UE (appliquée depuis mai 2018) a donné lieu à une réorganisation des critères de contrôle, **une évolution de la posture et des compétences du contrôleur** (jugement d'un niveau de dangerosité présent et futur) et une exigence de **compétences de niveau Bac pour l'accès aux formations qualifiantes de contrôleur**.

• Stabilité du nombre de centres, après une constante progression depuis la création du CT (+20% entre 2005 et 2016).









• le secteur crée des emplois de façon régulière depuis 2013 mais le métier de CT reste un des plus **difficile à recruter** (59% des recrutements sont jugés difficiles contre 44% de ceux de l'ensemble de la branche)

• **L'âge moyen y est plus avancé** que dans l'ensemble de la branche (42 ans contre 39,6 ans) car cette profession s'exerçait jusqu'ici généralement en deuxième partie de carrière.

• **Secteur le moins féminisé de la branche** (14,4% des salariés sont des femmes, contre 22,7% en moyenne pour l'ensemble de la branche).

AUTOFOCUS N°68

**ANFA**  
OBSERVATOIRE  
Métiers Services Auto  
anfa-auto.fr/observatoire

 <b>COMMERCE DÉTAIL CARBURANT</b> 4730Z	 <b>COMMERCE DÉTAIL D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE</b> 4532Z	 <b>ÉCOLES DE CONDUITE</b> 8553Z - 8559B	 <b>LOCATION COURTE DURÉE</b> 7711A - 7739Z	 <b>LOCATION LONGUE DURÉE</b> 7711B	 <b>DÉMOLITION /RECYCLAGE</b> 4677Z - 4532Z	 <b>PARCS DE STATIONNEMENT</b> 5221Z	 <b>STATIONS DE LAVAGE</b> 8129B
3193 Entreprises	6 961 Entreprises	11625 Entreprises	3 637 Entreprises	481 Entreprises	809 Entreprises dont 380 spécialisés	482 Entreprises	ND
17 045 Salariés	28 441 Salariés	25 979 Salariés	13 250 Salariés	3778 Salariés	3007 salariés (dans les entreprises spécialisées)	5 481 Salariés	ND
<p>• Sur 11068 stations, 5926 appartiennent à la branche. Celles-ci peuvent exister sous 5 statuts différents, selon leur lien avec le pétrolier. Malgré leur diminution structurelle, elles demeurent numériquement majoritaires (54%) par rapport à la grande distribution qui détient 62% des parts de marché. En réaction, <b>les modèles économiques se restructurent</b> (modèle low cost type Total Access, diversification des activités, extension des modèles de corner, etc.).</p> <p>• Du fait de la fermeture et de l'automatisation des stations, <b>l'emploi est en baisse</b> (-22% entre 2008 et 2018) mais cette baisse ralentit depuis 2013. L'emploi se caractérise par un <b>taux important de CDD et de temps partiel</b> (40%, le plus haut de la branche). La part des recrues n'ayant aucun diplôme est deux fois plus importante que pour l'ensemble de la branche. Les salariés de ce secteur sont principalement des employés réalisant des activités commerciales et de mise en rayon.</p> <p>• <b>Secteur le plus féminisé de la branche</b> (49,5% contre 22,8% dans la branche).</p>	<p>• Les entreprises de ce code NAF (4532Z) ont pour activité principale le commerce de détail d'équipements automobiles. Il existe dans cette catégorie plusieurs types d'entreprises dont les principaux sont les centre-auto (Norauto, Feu Vert), les pneumaticiens et les distributeurs de pièces en ligne (ex: Mister Auto, Allo Pneu).</p> <p>• Les centre-auto disposent d'une boutique en libre service (36% des emplois) et d'un atelier. Ils reposent sur <b>un modèle économique emprunté à la grande distribution</b> (prix bas, sans rendez-vous, rationalisation de l'activité). Ils emploient 14 salariés en moyenne.</p> <p>• Les entreprises spécialisées dans le pneu (ex: Euromaster, Best Drive) tendent à diversifier leurs prestations de service et développent la gestion de «flottes en pneus» pour les professionnels. Ils emploient 5 salariés en moyenne. Des compétences particulières sont attendues dans le secteur du VI.</p> <p>• L'entretien courant est la principale activité et le pneumatique représente le premier motif d'entrée atelier de ces entreprises.</p> <p>• <b>Secteur le plus jeune</b> de la branche (37,2 ans contre 39,6 ans d'âge moyen); Des difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés sont évoquées par les entreprises (plages horaires étendues, cadences soutenues, etc.).</p> <p>• <b>Une part importante d'ONQ</b>: ils représentent 8,3% des salariés (contre 4,3% dans la branche) et 23,7% des recrutements (contre 12,8% dans la branche)</p> <p>• La moitié des salariés est employée par des entreprises de 100 salariés et plus.</p> <p>• Création d'une filière spécifique aux Services Multimarkets de l'Après-Vente Auto au sein du RNQSA "</p>	<p>• <b>Une activité réglementée, en évolution</b> : depuis 2014, réforme du permis (diminution du coût et du délai de passage de l'examen) et libéralisation de l'accès à la profession (ouverture d'une agence facilitée, apparition de plateformes recourant à des enseignants indépendants), nouveaux modes d'accès à la profession (titre ECSR pour être moniteur, CQP RUESRC pour ouvrir une agence et rénovation du BAFM en cours).</p> <p>• Diversification des activités (éco-conduite, sensibilisation à la sécurité routière).</p> <p>• Majorité de TPE (97%). Le nombre d'entreprises progresse (+31,5% entre 2007 et 2016) mais plus de la moitié des créations d'entreprise étaient réalisées, en 2018, sous le statut d'auto-entrepreneur.</p> <p>• Après une forte période de progression (+24% entre 2007 et 2015), <b>l'emploi salarié baisse depuis 2016 sous l'effet des évolutions du secteur</b>. Il reste un des deux secteurs les plus féminisés de la branche (48,4%).</p> <p>• 3/4 des emplois concernent le métier d'enseignant de la conduite, qui exige l'obtention d'un permis de + de 3 ans. <b>La part des salariés de + 55 ans y est donc élevée</b> (16,1% contre 13,8% branche) car l'entrée dans le métier ne peut se faire avant l'âge 21 ans minimum.</p>	<p>• Activité de mise à disposition d'un véhicule inférieure à 30 jours (3 jours en moyenne) à destination, principalement, de particuliers. Elle s'exerce donc en face-à-face clientèle.</p> <p>• Les agences de location peuvent être des succursales détenues en propre par la marque (gares, aéroports) ou des franchises (principalement des TPE). Les grandes enseignes du secteur (Avis, Hertz, Europcar) emploient à elles seules un tiers des salariés.</p> <p>• <b>Marché dynamique</b>: la concurrence croissante d'acteurs non spécialistes (concessions, MRA, grande distribution, sociétés d'autopartage) a bénéficié aux entreprises du secteur qui ont fait évoluer leur modèle économique (autopartage, location low cost, services à l'heure, dématérialisation, etc.), dans un <b>contexte porteur</b> (progression du trafic aérien et des courts séjours touristiques). En conséquence, progression du chiffre d'affaires.</p> <p>• Après un cycle de diminution de l'emploi lié au développement des réservations par Internet au début des années 2000, <b>le nombre de salariés repart à la hausse</b> (+4,5% en 2018) en réaction à la bonne santé économique du secteur.</p> <p>• Un taux de CDI élevé mais en deçà de la moyenne de la branche (86% contre 94%).</p> <p>• <b>Forte saisonnalité de l'activité</b> (turn-over important, doublement ponctuel d'effectifs durant les périodes d'affluence touristique, etc.).</p> <p>• Obligation de renouveler les flottes avec une part de véhicules à faible émission.</p>	<p>• Activité d'achat, de financement, de mise à disposition de VL/VUL (3 ans en moyenne) et de gestion de flottes à destination d'entreprises et d'administrations.</p> <p>• Secteur composé de <b>grandes entreprises</b> (filiales de banques et captives constructeurs): 82,5% des salariés travaillent dans une entreprise de +100 salariés.</p> <p>• <b>Activité en forte progression</b> (progression du parc de 6% par an en moyenne depuis 2003; 1/4 des immatriculations de VP neufs en 2018).</p> <p>• Forte progression du Fleet Management (activité de gestion de flotte sans possession de parc: +48% entre 2014 et 2018).</p> <p>• <b>Emploi stable, qualifié</b> (41,5% de cadres, 62% de salariés diplômés d'un BTS+) et <b>féminisé</b> (45,6%).</p> <p>• Obligation de renouveler les flottes avec une part de véhicules à faible émission.</p>	<p>• L'activité de démonteur/recycleur de VL est réglementée: elle s'exerce dans des centres VHU (Véhicules Hors d'Usage) agréés.</p> <p>• Secteur impacté par <b>le décret « pièce de réemploi »</b> entré en vigueur le 1/1/2017: les enjeux de qualité et de traçabilité des pièces impliquent une restructuration du secteur et de nouvelles compétences pour leur référencement et leur commercialisation (informatique).</p> <p>• Plus d'un million de VHU sont collectés chaque année par les centres: ce volume varie en fonction des dispositifs de prime à la casse et provient pour moitié des particuliers.</p> <p>• Forte part d'entreprises de 11 salariés et + (25,5%, contre 4,3% dans l'ensemble de la branche), qui concentrent près de 2/3 des salariés. Néanmoins, les personnels d'encadrement sont sous représentés, <b>au profit des ouvriers non qualifiés</b> qui représentent 15,6% des salariés (contre 4,3% pour l'ensemble de la branche). Cette structuration de l'emploi est favorisée par l'automatisation croissante de la filière.</p>	<p>• Le stationnement, en voirie ou en parking, peut être géré en régie par les collectivités locales ou délégué à des opérateurs externes, c'est-à-dire à des entreprises de la branche qui sont généralement de grands <b>groupes internationaux</b> spécialisés dans la construction et l'investissement.</p> <p>• 2018: entrée en vigueur de la loi <b>MAPTAM</b> qui octroie de nouvelles activités potentielles relatives à la gestion du stationnement en voirie (établissement et contrôle du paiement, gestion des recours).</p> <p>• Dans les parkings, l'activité évolue vers une <b>dématérialisation</b> (places disponibles, sécurisation, moyens de paiement, etc.) et une <b>diversification</b> de l'offre de services (intermodalité, location de véhicule, borne de recharge électrique, etc.).</p> <p>• 61% de l'emploi se situe dans des entreprises de 300 salariés et +. <b>Le recours à l'apprentissage est faible</b> (1,6% d'alternants contre 6,4% branche) et l'âge moyen y est donc plus avancé que dans le reste de la branche (42 ans).</p>	<p>• Activité pratiquée dans les stations-service, et par des centres spécialisés sous enseigne (réseau Éléphant Bleu, station Superjet, etc.) où l'emploi est faible et concerne surtout la gestion technique du site (prélèvement de l'encaissement, gestion des niveaux des produits, etc.). Il semblerait que les activités soient plus diversifiées (ex: lavage manuel, sans eau, à la vapeur) et donc les emplois plus nombreux dans les enseignes de type «écologique», tunnel, etc.</p> <p>• <b>Évolution des équipements</b> (portique automatique, haute pression, réduction des temps de lavage, dématérialisation du paiement, prétraitement des effluents, etc.) <b>et des offres de services</b> (écologiques, à domicile, unités mobiles pour l'entretien de flottes (B2B), etc.).</p> <p>• Activité fluctuant selon les variations saisonnières /météorologiques.</p> <p>• <b>Activité en progression</b> (le recours à un professionnel du lavage par les particuliers est passé de 20% dans les années 80 à 62% aujourd'hui - source: Étude Decryptis 2016).</p>
AUTOFOCUS N°71	AUTOFOCUS N°72 ET N°82	AUTOFOCUS N°65	AUTOFOCUS N°62	AUTOFOCUS N°62	AUTOFOCUS N°59	AUTOFOCUS N°76	ND